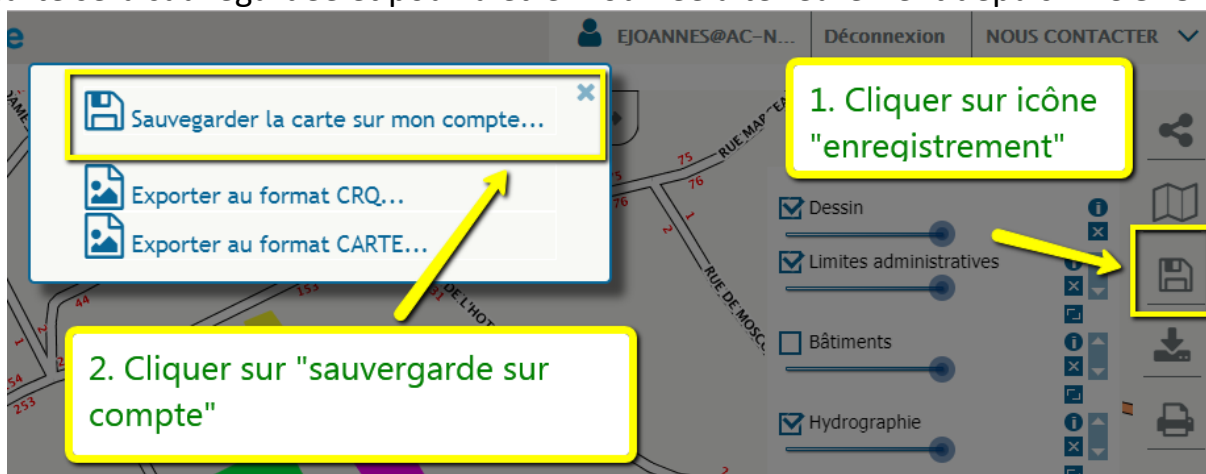


ENREGISTRER / PARTAGER SON TRAVAIL DEPUIS ÉDUGÉO

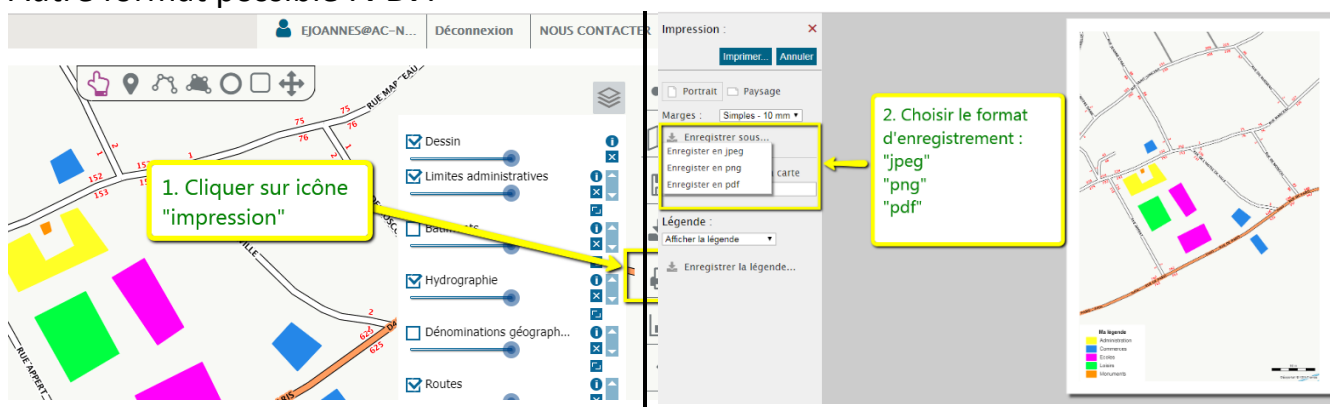
1. Enregistrer son travail sur son compte ÉDUGÉO

La carte sera sauvegardée et pourra être modifiée ultérieurement depuis ÉDUGÉO.

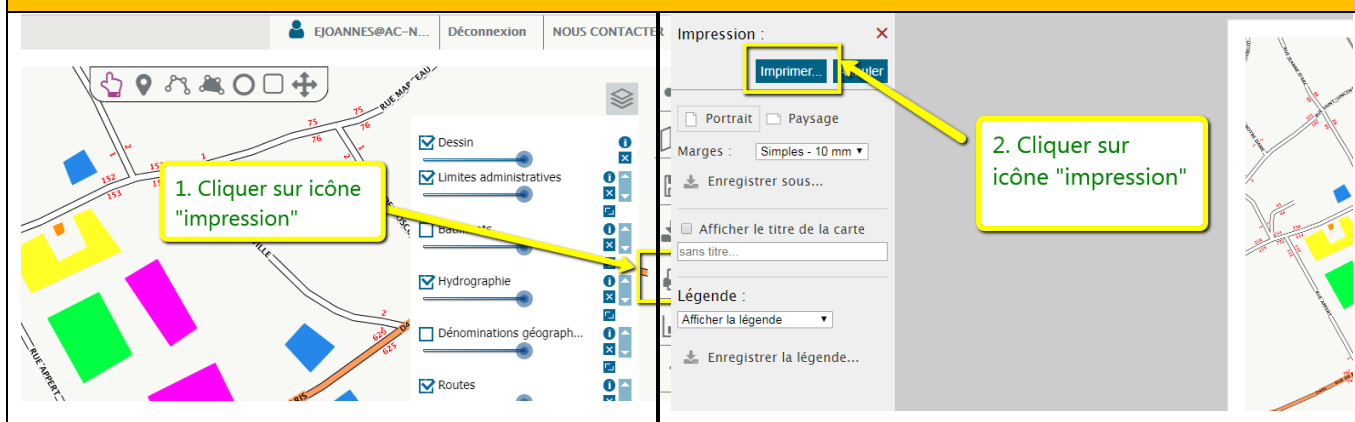


2. Enregistrer son travail sous forme de fichier (non modifiable)

Deux formats "image" sont possibles : **JPEG** et **PNG**.
Autre format possible : **PDF**.



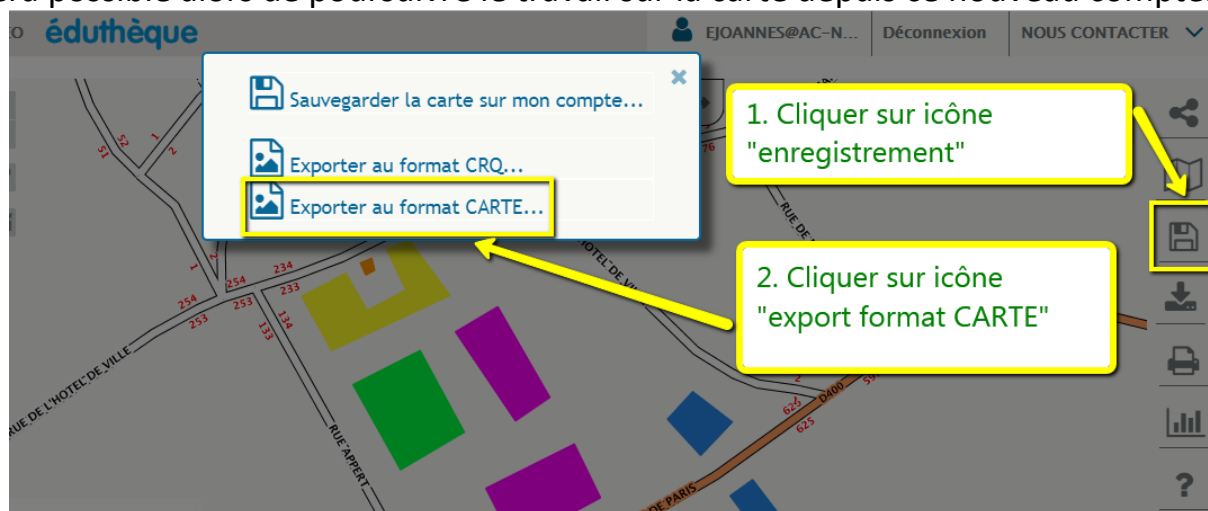
3. Imprimer son travail



4. Enregistrer son travail au format "carte"

Le fichier enregistré pourra être ouvert sur ÉDUGÉO depuis n'importe quel compte utilisateur.

Il sera possible alors de poursuivre le travail sur la carte depuis ce nouveau compte.



5. Partager son travail via un lien internet

Le lien permet de consulter la carte réalisée depuis n'importe quel ordinateur > la carte s'ouvre sur un navigateur web (et non depuis l'espace ÉDUGÉO).

Il est possible alors de zoomer ou dézoomer sur la carte, mais plus de la modifier.

